



@unadfi



facebook.com/unadfi

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Assemblée nationale
- Associations
- p. 04 ■ Miviludes

Groupes

- p. 05 ■ Adventistes du 7e Jour / Mormons
- Anthroposophie
- p. 10 ■ Biologie totale
- Colonia Dignidad
- p. 11 ■ FLDS
- p. 12 ■ Frères de Plymouth
- p. 13 ■ Groupes divers
- Ideal Human Environnement
- p. 14 ■ Points-Coeur
- p. 15 ■ Robbins Research International
- p. 17 ■ Scientologie
- p. 22 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p. 24 ■ Macrobiotique
- p. 25 ■ Mouvance bouddhiste
- p. 26 ■ Mouvance évangélique
- p. 27 ■ Néochamanisme
- Pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique

Thèmes connexes

- p. 28 ■ Alimentation
- p. 29 ■ Éducation / Pédagogies alternatives
- p. 30 ■ Méditation
- p. 31 ■ Yoga

MIVILUDES

La Miviludes attend un nouveau président ■ France

Depuis le mois d'octobre 2018, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires attend la nomination de son président...

>>> p. 04

ANTHROPOSOPHIE

Weleda - Médecine douce écoulée « en douce » ■ France

Une enquête a révélé que Weleda, entreprise pharmaceutique proche de l'Anthroposophie, écoulait des stocks d'ampoules injectables à base de gui, interdites de vente en France depuis fin 2018...

>>> p. 05

SCIENTOLOGIE

La croisière en quarantaine ■ États-Unis

Un navire scientologue a été mis en quarantaine après qu'un cas de rougeole ait été détecté à bord. La jeune femme contaminée et les 300 autres passagers du Freewinds ont pu finalement regagner la terre ferme au bout de plusieurs jours...

>>> p. 17

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Phénomène Sectaire

ASSEMBLÉE NATIONALE

Réponse du Premier ministre ■ France

■ Le Premier ministre a répondu à Loïc Kervran, député du Cher, qui l'interrogeait sur le devenir de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). En effet, dépourvue de président depuis octobre 2018, la mission donne le « sentiment » de démobilisation des pouvoirs publics concernant la lutte contre les dérives sectaires. La réponse du Premier ministre se veut rassurante.

Il rappelle que « depuis sa création, la Mivilude a joué un rôle moteur dans la détection et la lutte contre différentes formes d'emprise et de manipulation qui se renouvellent sans cesse (...) » et que « sur ce sujet, la France dispose d'une expérience et d'une

expertise reconnues à l'échelle internationale, qui inspirent nombre de pays partenaires ». C'est pourquoi, le Gouvernement souhaite réarticuler la mission qui devra, sous l'impulsion d'un(e) président(e) en cours de recrutement, prendre en compte les nouveaux champs d'expansion des dérives sectaires et réformer son fonctionnement, « avec des instances collégiales mieux définies et une plus grande relation de complémentarité avec les autres organismes publics intervenant dans des domaines connexes ». ■

(Source : Assemblée nationale, Réponse publiée au JO le 21/05.2019, p. 4669)

ASSOCIATIONS

ADFI - L'emprise sectaire, ça n'arrive pas qu'aux autres ! ■ France

■ A l'occasion de l'élection de Joséphine Cesbron à la tête de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (UNADFI), le *Midi Libre* évoque le travail de l'Adfi Montpellier-Languedoc qu'elle a présidée.

Nées il y a une quarantaine d'années à l'initiative de familles sans solution pour faire face à des problèmes d'emprise sectaire, les Adfi se sont rapidement étendues dans toute la France. Celle de Montpellier, qui compte à ce jour sept bénévoles, prend en charge les victimes des départements de l'Hérault, du Gard, de la Lozère.

Titulaire d'un doctorat en droit, Joséphine

Cesbron a rejoint l'Adfi en 2010. Elle constate qu'il est encore bien difficile pour les victimes de sectes d'être reconnues en tant que telles car elles sont souvent considérées comme conscientes de leurs choix, ce qui n'est pas le cas. Elles sont victimes d'abus d'état d'ignorance et de faiblesse, qualifications punies depuis la promulgation de la loi du 12 juin 2001. Les défenseurs des victimes peuvent également avoir recours aux lois punissant, par exemple, des délits financiers ou sexuels.

Les missions de l'Adfi vont de l'accompagnement des victimes, parfois jusqu'au procès, à la participation à des réunions en préfecture aux côtés

>>>

>>>

des services de police et de gendarmerie dans le but de « faire circuler les informations » et de les faire remonter à la Miviludes. L'Adfi œuvre aussi à la sensibilisation des jeunes dans les écoles. Depuis 2015, elle s'implique également beaucoup dans la prévention de la radicalisation.

Chaque année, l'Adfi Montpellier-Languedoc enregistre environ 300 sollicitations lors de ses permanences. Rien que pour 2018, elle a suivi « une quarantaine de dossiers ».

Joséphine Cesbron explique que les sortants de sectes sont anéantis et désœuvrés, à tel point que certains « ne savent plus utiliser une carte bancaire ou payer un loyer ». Paralysés par la crainte de représailles, ils ont besoin de beaucoup de temps pour se reconstruire et de ce fait laissent souvent passer le délai de prescription pour porter plainte.

Mais l'Adfi soutient également les proches des adeptes en leur prodiguant des conseils pour notamment éviter le risque de perdre tout contact avec eux. Elle n'est cependant pas favorable à la méthode de l'exit counseling qui, très en vogue aux États-Unis, a pour objectif de pousser l'adepte à quitter la secte.

Les tâches sont nombreuses et ardues pour l'Adfi, d'autant plus que les aides publiques sont peu importantes. Grâce au travail juridique, l'association s'enorgueillit cependant d'avoir pu faire condamner en 2015 le fondateur de la Biologie totale, à l'issue d'une bataille judiciaire engagée par l'épouse de l'un de ses patients mort d'un cancer faute de soins appropriés. ■

(Source : Midi Libre, 06.05.2019)

Les dangers des réseaux sociaux au cœur du dernier congrès de la Fecris

■ France

■ **Le congrès annuel de la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (Fecris) s'est déroulé le 17 mai 2019 à Paris sur le thème « Emprise sectaire et réseaux sociaux ».**

Le développement des outils numériques n'a pas échappé aux sectes qui ont bien compris leur intérêt stratégique pour séduire un nouveau public. Véritable vitrine, la multiplicité des outils existants donne un visage inédit au phénomène sectaire. Ainsi, selon Anne-Marie Courage, conseillère à la Miviludes, « des groupes protéiformes se créent via les réseaux sociaux, parfois des individus seuls utilisent de multiples profils et adresses mails ». Elle ajoute qu'un long temps passé sur internet, le risque de confusion entre le monde réel et virtuel, la facilité des moyens de paiement, la possibilité de créer une intimité à distance sont « susceptibles

d'accélérer le processus d'isolement favorable à l'emprise sectaire ».

Outre des sectes spécifiques, le psychologue italien Luigi Corvaglia soulève un autre danger des réseaux sociaux, sa contamination par les théories conspirationnistes « symptômes d'un réveil de la pensée magique ».

Tout cela ne pourrait toucher qu'un public restreint si les algorithmes de Facebook ou de YouTube « aveugles à la qualité de l'information » ne donnaient pas « une visibilité à des contenus marginaux », s'alarme Tristan Mendès France, spécialiste des nouvelles cultures numériques. Il ajoute que la sélection d'information opérée par les algorithmes enferme les utilisateurs dans une « chambre d'écho » qui renforce leur opinion, favorisant ainsi une radicalisation des idées.

>>>

>>>

La Fecris¹ se réunit chaque année dans un pays différent afin de « sensibiliser les gouvernements et les instances européennes aux dangers du phénomène sectaire. Si sa présidente, Danièle Muller-Tulli, déplore que seule la France, la Belgique et le Luxembourg aient adopté une loi, Didier Pachoud, son trésorier, se félicite que la France soit en pointe dans le domaine de la

lutte contre les dérives sectaires. Contrairement à d'autres pays, en France « la protection de l'intégrité des personnes prévaut en justice sur les prétextes religieux. »

(Source : La Croix, 21.05.2019)

1. Fondée en 1994, elle regroupe des associations d'aide aux victimes de dérive sectaire provenant de 32 pays.

MIVILUDES

La Miviludes attend un nouveau président ■ France

■ Depuis le mois d'octobre 2018, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) attend la nomination de son président. Selon sa secrétaire générale Anne Josso, « Le processus de recrutement est en cours. Le cabinet du Premier ministre [en charge de cette nomination] a reçu des candidats et est en pleine réflexion ».

Même si cette vacance n'a pas d'incidence directe sur le travail des conseillers, certains dossiers demanderaient « l'appui d'un porte-parole ».

Les 2800 signalements reçus en 2018 à la Miviludes montrent que le phénomène sectaire est toujours préoccupant. Ce sentiment est partagé par Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi : « Le manque de président à la tête d'une organisation aussi importante ne fait que semer le trouble sur la visibilité de nos actions communes ». Elle estime que la Mission est essentielle pour « pouvoir agir auprès des magistrats, saisir les procureurs pour mettre en route une enquête et déclencher des alertes sur la base de l'Art 40 du code de procédure pénale ». ■

(Source : La Croix, 27.05.2019)

ADVENTISTES DU 7^E JOUR / MORMONS

Sexualité et doctrine ■ États-Unis

■ **Au sein de mouvements tels que les Mormons et les Adventistes du Septième jour la sexualité est placée sous les valeurs d'un mariage monogame et hétérosexuel. Mais cette position est récente. Au cours de leur histoire, ces groupes ont dû faire évoluer les pratiques sexuelles afin de mieux contrôler la sexualité de leurs adeptes.**

Les premiers enseignements des Adventistes et des Mormons sur le sexe découlent de l'idée, largement répandue au XIX^e siècle, que les individus possèdent une réserve limitée de « force vitale », libérée durant l'orgasme via les fluides sexuels.

Les Adventistes ont donc opté pour une activité sexuelle réduite. L'un de leur réformateur, John Harvey Kellogg, aurait créé les célèbres pétales de maïs dans le but de limiter les pulsions sexuelles, d'éviter les relations intimes en dehors du mariage...

De leur côté, les Mormons ont répondu aux problèmes masculins d'adultère et de prostitution par la polygamie dont ils ont ouvertement défendu la pratique à partir de 1852 avant de l'interdire en 1890 devant les réactions des Américains. Quant aux femmes, elles furent cantonnées à leur rôle d'épouse et de mère et des mesures coercitives frappaient celles qui se « risquaient » à une relation extraconjugale.

Dans les années 1970, le féminisme, la révolution sexuelle et le mouvement pour les droits des homosexuels sont venus heurter les positions de ces Églises. Elles sont toutes deux restées fermement opposées au mariage homosexuel avant de qualifier l'homosexualité de péché grave. Elles en ont fait un motif d'excommunication et ont préconisé des thérapies de conversion. Leur discours consiste aujourd'hui à décrire la sexualité conjugale comme un « cadeau de Dieu » pour les hétérosexuels. ■

(Source : Daily.Jstor, 24.05.2019)

ANTHROPOSOPHIE

Weleda - Médecine douce écoulée « en douce » ■ France

■ **Une enquête du journaliste Olivier Hertel a révélé que Weleda, entreprise pharmaceutique proche de l'Anthroposophie, écoulait en France des stocks d'ampoules injectables à base de gui, interdites de vente sur le territoire depuis fin 2018. Mais il semblerait que des médecins français aient pris le relai.**

Jusqu'à décembre 2018, Weleda bénéficiait d'une autorisation délivrée par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) pour importer des ampoules de « Viscum album fermenté », autrement nommé Iscador, un produit qui aurait des vertus anti-cancéreuses. En attente d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), Weleda bénéficiait d'une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) >>>

>>>

lui permettant de vendre son produit uniquement sur ordonnance de médecin. Or, Oliver Hertel est parvenu à acheter des ampoules de « *Viscum album fermenté* » dans une pharmacie parisienne sans prescription médicale et bien au-delà de la fin de son ATU. Pour 50 €, il a obtenu 6 ampoules sans aucune notice explicative ou mise en garde.

Si Weleda vend les ampoules, c'est le laboratoire Iscador AG, lui aussi proche de l'Anthroposophie, qui les fabrique. Suite à un différend commercial entre eux, aucun n'a effectué de demande d'ATU pour 2019. Iscador AG ayant augmenté de 20 euros le prix de vente de ses ampoules, Weleda n'était pas en mesure de répercuter cette hausse sur le marché français. Coup dur pour Iscador AG, cette « spécialité » représentant une importante part de marché, mais elle a contourné le problème en orientant, depuis son site, les patients français vers des pharmacies européennes accessibles en ligne.

Weleda a demandé la publication d'un droit de réponse dans *Sciences et Avenir*, dans lequel la firme se défend d'avoir vendu de l'iscador depuis son interdiction et s'indigne que d'autres le fassent.

Pourtant, l'Association de Patients de la Médecine Anthroposophique (APMA) et le Dr Robert Kempenich, président du Conseil national professionnel des médecins « à expertise particulière », section Médecine Anthroposophique (CNP MEP SMA)¹, donnent des conseils pour se procurer des ampoules depuis leur interdiction. Le site internet de l'APMA fournit une liste de pharmacies allemandes et suisses susceptibles de les vendre, tandis que le Dr Robert Kempenich a donné, dans une lettre de décembre 2018, cosignée par le Dr Joseph Hébrard Dubreuil², des consignes aux médecins susceptibles de prescrire du « *Viscum album fermenté* » hors AMM pour contourner l'interdiction en restant dans la légalité. Pourtant l'Ordre national des médecins précise bien qu'un « médecin français prescrivant un produit proscrit en France se mettrait en infraction ».

Cette préparation qui n'a pas démontré d'effet probant contre le cancer n'est pas sans danger. Si Weleda explique que ce traitement n'est que

complémentaire, le Dr Kempenich est plus ambigu. Dans son livre « *le Viscum album et cancer* », il écrit que l'iscador « présente une forte potentialité curative ». Selon lui, « Le *Viscum album* n'est donc pas un traitement de support, c'est bien un traitement qui vient en plus de son action spécifique, compléter et améliorer la cytotoxicité des drogues actuellement prescrites ».

C'est ce qu'a cru Stéphanie, une patiente atteinte d'une tumeur cancéreuse au sein. Selon sa fille, croyant à un traitement conventionnel et reconnu, elle a consulté un médecin en 2010 qui lui a prescrit 28 ampoules d'iscador à injecter directement dans sa tumeur. Le résultat a été une forte dégradation de son état qui l'a conduite à la mort en 2013. Cependant, elle avait déposé une plainte en 2012 qui a abouti en 2016 à la condamnation du médecin à deux ans d'interdiction d'exercer la médecine. La sanction du médecin a pris fin en 2018 et il anime désormais des séminaires de médecine alternative. En 2008, le Dr Joseph Hébrard Dubreuil [cité plus haut], avait été suspendu trois ans pour des faits similaires. Dans sa décision le Conseil national de l'ordre expliquait « que le fait de prescrire les injections d'extrait de gui en péri-tumoral, est un acte dangereux pouvant entraîner une dissémination des cellules tumorales ; qu'il résulte d'informations fournies par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé que ni l'efficacité ni la sécurité d'un tel traitement ne sont démontrées. »

Constat corroboré par une étude publiée dans le « *Journal of Cancer Research and Clinical Oncology* » en mars 2019, qui après avoir passé au crible 3647 articles scientifiques portant sur les éventuelles vertus curatives du gui, a conclu que le produit n'a aucune efficacité. ■

(Source : *Sciences et Avenir*, 14.05.2019)

1. Il est également Président de la SSMA (Société Savante de Médecine Anthroposophique) et président de l'AREMA, Association pour la Recherche et l'Enseignement en Médecine Anthroposophique.

2. Médecin anthroposophe, membre du conseil d'administration du (CNP MEP SMA)

Les fondements ésotériques des soins contre le cancer en médecine anthroposophique ■ France

■ Née il y a 100 ans, la médecine anthroposophique, dont les bases reposent sur un « mélange d'ésotérisme, d'occultisme et de spiritualité », est issue des théories de Rudolf Steiner, ancien théosophe et fondateur du courant anthroposophe. Dans le cas particulier du cancer, la base de sa guérison reposerait sur l'équilibre entre les énergies des corps éthérique et astral...

Selon Rudolf Steiner, tout du microcosme au macrocosme est en correspondance. Ainsi l'homme serait constitué de quatre corps dont chacun correspond aux différentes phases d'incarnation du système solaire.

Le corps éthérique, associé au végétal, serait « synonyme de prolifération anarchique de vie, comme une tumeur cancéreuse, tandis que le corps astral, associé à l'animal, serait une sorte de régulateur qui pourrait contrôler les « forces de vie du corps éthérique ». Le gui serait la plante idéale pour lutter contre le cancer, car elle serait un être hybride ayant subi toutes les incarnations sauf l'incarnation terrestre. Le gui ayant échappé à l'incarnation terrestre serait exempt d'énergies négatives ce qui en ferait le remède idéal contre le cancer. Le Dr Ita Wegman, se basant sur les dires de Rudolf Steiner mettra au point le premier remède à base de gui en 1917. Baptisé Iscar, il deviendra Iscador, nom du laboratoire où il est encore fabriqué et sous lequel il est commercialisé dans d'autres pays.

Discrets sur les origines ésotériques de

l'Anthroposophie, ses adeptes usent de périphrases pour évoquer les concepts de Rudolf Steiner comme celui des trois corps. Dans leurs écrits apparaissent les termes de « niveau corporel », « niveau biologique », et « niveau psychologique », pour les rendre acceptables par les non-initiés. Ainsi, Robert Kempenich, médecin anthroposophe, sans utiliser la rhétorique steinerienne dans son livre sur les propriétés anti-cancer du gui « *Viscum Album et cancer* », se réfère à la pensée de Rudolf Steiner lorsqu'il évoque sa « nature plante-animal » « libérée de l'ensemble des lois terrestres, dont la pesanteur ». Pourtant, celui-ci, également enseignant en médecine anthroposophique et président de l'AREMA¹, se targue « en ce qui concerne la pratique quotidienne et l'enseignement de la médecine anthroposophique » de se fonder « sur les aspects scientifiquement éprouvés ». Pourtant les ouvrages de Rudolf Steiner portant sur la médecine anthroposophique référencés sur le site l'AREMA ont une teneur loin d'être scientifiquement éprouvée.

Selon cette association, la France compterait 350 médecins anthroposopes, mais ce sont 4 000 à 5 000 médecins qui prescriraient des médicaments anthroposopiques.

L'enseignement de la médecine anthroposophique a pénétré jusqu'aux milieux universitaires. Elle est enseignée à l'université de Strasbourg. ■

(Source : Sciences et avenir, 14.05.2019)

1. Association pour la Recherche et l'Enseignement en Médecine Anthroposophique

Témoignage d'un ancien anthroposophe ■ France

■ Ancien anthroposophe, Grégoire Perra raconte au journal *Le Point* son parcours au sein de l'Anthroposophie et les raisons qui le

poussent aujourd'hui à mener sur internet¹ une campagne d'information sur ce mouvement méconnu et pourtant très influent.

>>>

>>>

Les parents de Grégoire, en recherche d'une pédagogie différente, l'ont inscrit dans une école Steiner à l'âge de neuf ans. Il y a effectué toute sa scolarité jusqu'au baccalauréat. Après sa scolarité il est devenu professeur de philosophie au sein des écoles Waldorf. Il a écrit des articles pour les revues anthroposophes, jusqu'à ce qu'il quitte le mouvement en 2009, à l'âge de 37 ans et prenne conscience de ce qu'il analyse désormais comme un endoctrinement insidieux.

Ses premiers doutes sont venus à propos de prétendues vertus qu'apporterait la pratique de l'anthroposophie dont il n'a jamais pu constater la véracité. La méthode est censée rendre clairvoyant. En 28 ans passé dans le groupe, il n'a jamais rencontré un anthroposophe doté de ce don. Devenir enseignant en parallèle dans l'Éducation nationale lui a également permis de prendre conscience de ce qui n'était pas normal. En outre il a été fortement gêné par les tricheries lors des inspections académiques et la dissimulation de faits qui auraient pu entacher la réputation des écoles.

Pour lui, le but de la pédagogie de Steiner, « n'est pas d'enseigner, mais de sauver l'âme des enfants qui doivent rencontrer le Christ éthérique et ne pas finir dans la race des méchants ». L'influence de la doctrine anthroposophe est difficile à détecter pour un non spécialiste, la transmission se faisant sous forme d'allusions ou de rituels. Par exemple, l'idée que les animaux seraient nés de l'homme en se séparant de lui (théorie anthroposophe) est suggérée subtilement aux élèves par le biais des cours d'art plastique durant lesquels on peut leur faire sculpter un être humain vertical qu'on leur demande ensuite de courber pour le transformer en singe (le singe étant une dégénérescence de l'homme). La récitation plusieurs fois par jour de phrases qui semblent être des poésies mais sont en fait des « paroles » de Rudolf Steiner (sans que son nom soit mentionné) influence de façon

insidieuse l'esprit des élèves.

Les menus des écoles Steiner sont conçus selon les principes anthroposophiques. Le lundi, jour de la lune il est recommandé de manger du riz, un aliment en rapport avec cet astre. Pour les autres jours, d'autres céréales sont préconisées. Le végétarisme est encouragé afin d'accroître les perceptions spirituelles.

Si les écoles Steiner sont pointées du doigt depuis plusieurs années comme foyers de nombreux cas de rougeole, c'est parce que, selon Steiner, les maladies permettraient « aux enfants de se libérer de leur hérédité pour que leur moi cosmique s'incarne mieux dans leur corps ». Ces théories sont tellement ancrées que, par le passé, des écoles organisaient des « fêtes » pour que les enfants atteints de rougeole puissent infecter les autres. Selon un responsable, du groupe cette pratique n'aurait plus court (même si elle se retrouve dans d'autres milieux anti-vaccination).

Grégoire Perra évoque aussi les fondements de la très en vogue agriculture biodynamique. L'étude de l'étymologie du nom en dit déjà long. Le mot a pour racine « bio », la vie et « dynamique, de « dynamis » qui désigne « dans la cosmogologie de Steiner une race de dieux du cosmos ». Hauts placés dans la hiérarchie divine, les dynamis « s'occupent des forces formatrices de l'univers ». Les pratiques mises en œuvre dans l'agriculture biodynamique, telles que l'utilisation de corne de vache ou de vessie de cerf, sont en réalité des rituels visant à « relier la Terre aux dimensions cosmiques » pour « entrer en communion avec les dynamis » et apporter des forces vitales nécessaires aux cultures. Jean-Pierre Cambier, ancien anthroposophe et spécialiste de l'agriculture biodynamique, explique que les cornes de vaches seraient des sortes « d'antennes pour capter les forces cosmiques », tandis que la vessie de cerf représenterait le cosmos. Placées dans ces organes, les préparations destinées à être ensuite répandues dans les champs peuvent capter « les

>>>

>>>

forces cosmiques ». L'agriculture biodynamique n'a pourtant pas un rendement supérieur à l'agriculture biologique classique et Grégoire Perra déplore que les consommateurs ne soient pas informés que les produits biodynamiques sont conçus à partir de « pratiques magico-religieuses ».

Mais pour G. Perra le dessein de l'Anthroposophie s'étend bien au-delà de l'école ou de l'agriculture. Il s'agit de fonder « une civilisation alternative complète ». Le projet politique de Steiner est basé sur ce qu'il appelle la tripartition qui repose sur les concepts révolutionnaires de liberté, égalité, fraternité, employés dans un sens différent : la liberté concerne les domaines culturels et éducatifs sur lesquels l'État n'intervient pas, l'égalité concerne le secteur du droit, et la fraternité le secteur économique où l'État n'a pas à intervenir dans les échanges entre consommateurs et producteurs. Le projet économique repose sur la Nouvelle Économie Fraternelle (NEF), une banque vue, par la majorité du public, uniquement sous l'angle éthique.

Il se questionne aussi sur les liens de l'Anthroposophie avec des personnalités connues et influentes, comme Pierre Rabhi, très proche du mouvement depuis les années 1980. Dans son livre édité en 1983, « Du Sahara aux Cévennes », il expose déjà sa pratique de l'agriculture biodynamique. Il cite aussi des liens avec Jean-Marie Pelt, Nancy Houston, l'ancienne ministre de la culture Françoise Nyssen qui a ouvert une école Waldorf, ou Edgar Morin qui est conseiller de la Fédération des Écoles Steiner.

Selon Grégoire Perra, le mouvement est en pleine expansion comme le montre l'exemple de Weleda dont les produits sont distribués dans de nombreuses pharmacies, ou celui du vin biodynamique que la presse encense fréquemment.

Le projet anthroposophique touche la société dans son ensemble mais aussi l'individu jusque dans son intimité. Donnant l'exemple de la sexualité, Grégoire Perra explique qu'il est « impératif d'avoir un entretien avec son partenaire avant et après l'acte ».

Grégoire Perra reproche aux anthroposophes de diffuser leur doctrine sans le dire ouvertement. Il s'est fait un devoir d'informer le grand public, mais n'attaque ni les croyances des adeptes, ni les institutions anthroposophes, il expose la doctrine ésotérico-magique.

En 2011, un article intitulé « L'endoctrinement des élèves à l'Anthroposophie dans les écoles Waldorf Steiner », dans lequel il avait détaillé tout cela, lui a valu un procès en diffamation aux côtés de l'Unadfi que les deux ont gagné en 2013.

(Source : Le Point, 30.04.2019)

Actuellement sous le coup de deux plaintes de l'Anthroposophie Grégoire Perra ne se laisse pas intimider malgré les frais liés à ces procédures. Une cagnotte lancée il y a quelques mois sur Okpal pour le soutenir a déjà recueillie 10 000 euros sur les 13 000 nécessaires à sa défense.

Lien de la cagnotte : <https://www.okpal.com/soutenir-le-lanceur-d-alerte-gregoire-perra/#/>

1. <https://veritesteiner.wordpress.com/tag/gregoire-perra/>

BIOLOGIE TOTALE

Le Parquet de Charleroi convaincu par un dérapeute ■ Belgique

■ **Un thérapeute belge est poursuivi par le tribunal correctionnel de Charleroi pour exercice illégal de la médecine. Il est suspecté d'avoir fait suivre les principes de la Biologie totale à Domizzio D. décédé d'une tumeur au cerveau après s'être éloigné du traitement médical approprié.**

Les enfants de Domizzio D. se sont constitués parties civiles faisant valoir qu'entre septembre 2012 et avril 2013, leur père avait été influencé par ce thérapeute qui lui promettait la guérison. Mais le ministère public requiert un acquittement au bénéfice du doute car selon lui, « on ne peut affirmer avec certitude qu'il a exercé une forme de médecine sur la victime ». La défense pour sa part estime que « la victime a tout simplement choisi sa voie ».

Le défenseur des parties civiles avait demandé la diffusion, durant l'audience, du reportage de la *RTBF*

« Devoirs d'Enquête » dans lequel on voit Didier F. poser un diagnostic et établir un protocole de soins. Le parquet a décliné cette demande arguant que cet extrait filmé en caméra cachée ne constituait pas une preuve scientifique.

Le jugement est attendu pour le 27 juin. ■

(Source : DHnet.be, 25.10.2018 et 17.05.2019)

[Pour rappel, Domizzio D. n'est malheureusement pas la première victime de la Biologie totale. Cette théorie qui prétend que toutes les maladies sont générées par des problèmes d'ordre psychologique, et qu'elles peuvent être soignées sans traitement médical, est régulièrement dénoncée. L'Inserm a notamment publié en 2012 une fiche descriptive rappelant que la Biologie totale n'était pas validée par les données actuelles de la science. Il conseillait également de porter plainte pour exercice illégal de la médecine si le praticien proposant cette doctrine n'était pas médecin. Il incitait les candidats à cette pratique à la prudence et à ne surtout pas abandonner les traitements traditionnels.]

COLONIA DIGNIDAD

Des victimes indemnisées ■ Allemagne

■ **Des victimes de la Colonia Dignidad, réduites à l'esclavage et soumises à des sévices sexuels, vont être indemnisées par l'Etat Allemand qui souhaitait que soient reconnues leurs souffrances.**

240 victimes percevront 10 000 euros chacune. Le montant total de ces indemnités devrait s'élever à environ 3,5 millions d'euros qui seront versés d'ici 2024. ■

(Source : France Info, 17.05.2019)

[Rappel : La Colonia Dignidad a été fondée en 1961 au Chili par un ancien nazi allemand, Paul Schäfer. Cette communauté, présentée comme idyllique et familiale, cachait en réalité des actes barbares commis sur des adultes et sur des enfants. Elle fut aussi le théâtre de tortures d'opposants à la dictature d'Augusto Pinochet.

Paul Schäfer y a régné de façon tyrannique jusqu'en 1997, date à laquelle il a fui après que les Chiliens aient découvert l'enclave allemande.]

Pas de condamnation pour l'ancien lieutenant de la Colonia Dignidad ■ Allemagne

■ Après sept ans et demi d'enquête, le parquet allemand de la ville de Krefeld a annoncé qu'il renonçait à poursuivre ses investigations sur Hartmut Hopp, ancien bras droit de Paul Schäfer, dirigeant de la secte pédophile nazie de la Colonia Dignidad. Cette décision a sidéré les victimes et le Centre européen des droits constitutionnels et de l'Homme, organisation ayant travaillé sur les exactions commises à la Colonia Dignidad.

Faute de preuve, ce médecin soupçonné de crimes pédophiles ne sera donc pas jugé par la justice allemande alors que le Chili, pays où était basée

la Colonia Dignidad, l'avait condamné en 2011 à cinq ans et un jour de prison pour complicité dans quatre viols d'enfants de moins de 12 ans et abus sexuels sur 16 mineurs. Peu avant cette condamnation, il avait fui le Brésil et regagné l'Allemagne.

Dans un premier temps, en 2017, la justice allemande a confirmé la peine prononcée par le tribunal chilien avant de se rétracter en 2018, estimant que les preuves avancées par la justice chilienne étaient insuffisantes. ■

(Sources : The Local Germany, 07.05.2019 & Le Figaro, 07.05.2019)

■ FLDS

Affrontement judiciaire sur la divulgation de l'identité d'une victime ■ États-Unis

■ Les avocats de l'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (FLDS) et ceux d'une jeune femme ayant intenté un procès qui pourrait coûter plusieurs millions de dollars à cette Église et à Warren Jeff, se sont affrontés à propos de la divulgation de l'identité de la plaignante désignée sous les initiales RH depuis sa plainte pour abus sexuel en février 2018.

Les avocats des accusés affirment que l'anonymat de la jeune femme est gênant pour organiser la défense de leurs clients, tandis que ceux de la défenderesse assurent que révéler son identité serait dangereux pour elle car des fidèles de Warren Jeff ont, par

le passé, harcelé et menacé des opposants.

Cherchant à trouver un compromis satisfaisant les deux parties, le juge a décidé d'interdire la divulgation d'informations permettant d'identifier RH, mais a néanmoins autorisé les avocats à utiliser son nom lors de l'audition de témoins potentiels. ■

(Source : Fox 13, 21.05.2019)

Pour un rappel de l'affaire, lire sur le site de l'Unadfi : *Nouvelles accusation d'abus sexuel contre Warren Jeffs et d'autres dirigeants de la FLDS* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvements/nouvelles-accusation-d-abus-sexuel-contre-warren-jeffs-et-d-autres-dirigeants-de-la-flds/>

Fin de l'affaire des bons alimentaires ■ États-Unis

■ Nate McDonald, directeur adjoint du « Département of Workforce services » de l'Utah a annoncé fin avril 2019 la clôture de l'enquête sur la fraude aux bons alimentaires, impliquant

des membres de la FLDS. Il considère que la poursuite de cette affaire représenterait une dépense inutile pour l'État.

>>>

>>>

Les enquêteurs ont démontré que les membres de l'église bénéficiant des avantages SNAP¹ étaient bien légitimes à recevoir cette aide et ce même si les fonds avaient été mal utilisés.

Pour rappel, en 2016, onze membres de la FLDS avaient été inculpés pour fraude aux bons alimentaires et blanchiment d'argent. Les dirigeants de la communauté étaient accusés d'avoir encouragé les fidèles à utiliser des coupons alimentaires au profit de l'église et de ces mêmes dirigeants. Le total de la fraude aurait atteint 12 millions de dollars. Pour leur défense, les avocats de la FLDS avaient mis en avant le premier amendement selon lequel les membres du groupe avaient le droit de mettre en commun leurs biens et de les consacrer à leur église. Mais le bureau du procureur avait réfuté cette argumentation, car au lieu d'être utiles à la communauté, les fonds

récoltés avaient permis aux dirigeants d'avoir un train de vie somptuaire tandis que les autres disciples avaient des difficultés à s'approvisionner en nourriture.

Début 2017, huit des onze membres ont plaidé coupable ce qui a eu pour conséquence l'abandon des charges pesant sur eux. Quant à l'instigateur de la fraude, Lyle Jeff, après une fuite de plusieurs mois, il a été rattrapé et condamné à 5 ans de prison fin 2017. ■

(Sources: Fox 13, 24.04.2019 & The Salt Lake Tribe, 25.04.2019)

1. SNAP est un programme d'assistance aux personnes et familles à faibles revenus de l'Utah distribuant des coupons alimentaires.

Lire sur le site de l'Unadfi : *Nouveau rebondissement dans l'affaire des bons alimentaires* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/nouveau-rebondissement-dans-l-affaire-des-bons-alimentaires/>

FRÈRES DE PLYMOUTH

Règlement à l'amiable ■ Grande-Bretagne

■ **Ian Mc Kay, ex adepte des Frères de Plymouth et ancien conférencier de l'Université de Glasgow, risque d'avoir à payer d'importants frais d'avocat après le règlement à l'amiable d'un conflit qui l'opposait à une association anglaise et une entreprise australienne liées aux Frères de Plymouth.**

Ces dernières avaient déposé plainte contre lui pour violation de leurs droits d'auteurs suite à la divulgation sur internet des documents internes du groupe, dans un but d'information sur son activité sectaire.

Émus par les énormes frais d'avocat occasionnés par l'affaire, près de 56 000 euros, et le risque de devoir régler les 314 000 euros de dommages et intérêts réclamés par les Frères de Plymouth, des partisans de sa cause ont ouvert une collecte de fonds pour le soutenir. Mise en ligne en septembre 2018, la collecte atteint 20 000 euros à ce jour. ■

(Source : Sunday Post, 12.05.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi : *Un ancien membre poursuivi en justice* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/un-ancien-membre-poursuivi-en-justice>

GROUPES DIVERS

Drame à l'arbalète : la police sur la piste d'une secte ■ Allemagne

■ Un drame, en deux actes et aux circonstances encore floues, a touché les régions de Bavière et de Basse-Saxe distantes de plusieurs centaines de kilomètres. Les cinq victimes originaires de Rhénanie-Palatinat appartiendraient à un mouvement sectaire ésotérique composé de huit membres (4 hommes, 4 femmes) fascinés par la mort et le Moyen-Âge.

À Passau (Bavière), les corps d'un homme et de deux femmes, criblés de carreaux d'arbalète ont été retrouvés dans une auberge. L'homme âgé de 53 ans, portant une longue barbe blanche, est décrit comme le gourou dominateur du groupe. Tyrannique, il traitait durement les autres membres et plus particulièrement les femmes qui lui étaient totalement soumises, notamment sexuellement. Il aurait été entraîneur en arts martiaux et gérant d'une boutique médiévale.

À Wittingen (Basse-Saxe), les corps de deux femmes ont été découverts deux jours plus tard dans l'appartement d'une des victimes de Passau. La première serait une jeune fille de 19 ans en rupture avec sa famille depuis 3 ans. Ses parents avaient signalé sa disparition et incriminé un homme d'une

cinquantaine d'années qui l'avait entraînée dans un club d'arts martiaux puis incité à rompre avec sa famille. Avant de quitter la maison familiale, leur fille avait changé de comportement et était totalement obsédée par son entraîneur parvenu à avoir une emprise sur elle en quatre à six semaines seulement. La police a facilement fait le lien entre l'homme découvert à Passau et le « gourou » décrit par les parents de la jeune femme.

L'autre victime de Wittingen serait une institutrice de 35 ans, épouse officielle du gourou ; c'est en venant lui annoncer la mort de son mari, que la police a découvert les corps des deux femmes. La cause de leur mort reste à ce jour inconnue.

Rien ne peut faire penser à une dispute. Selon les premiers éléments de l'enquête, il pourrait s'agir d'un « pacte suicidaire ». A Passau, le « gourou » aurait commandé à un des trois membres de les abattre et de se suicider ensuite. Quant aux deux femmes de Wittingen, le flou demeure ; la cause et les circonstances de leur mort restent à ce jour inconnues. ■

(Sources : Journal de Montréal et le Point, 15.05.2019 & Planet.fr, 16.05.2019 & Heidelberg.24, 17.05.2019)

IDEAL HUMAN ENVIRONNEMENT

Le gourou australien jugé coupable ■ Australie

■ James Salerno, leader de la secte australienne Ideal Human Environnement (Environnement idéal pour l'humain) a été reconnu coupable d'agressions sexuelles sur une mineure de 13ans et placé en détention provisoire. Récemment installé dans la région de Kimberley, il régnait en maître sur une trentaine de membres.

Se faisant appeler Taipan, il disait vouloir créer un environnement idéal. Obligeant les adeptes à le sa-

luer à la manière des personnages du film *Gladiator*, dont il est un admirateur, il se considérait comme une personne bénéfique aux autres.

Les femmes étaient entièrement soumises aux hommes en général et à Salerno en particulier : elles lui donnaient son bain, le séchaient, lui brossaient les cheveux, le massaient. ... Elles étaient également responsables des tâches ménagères et de la garde des enfants dont l'éducation était confiée au chef du

>>>

>>>

mouvement. Une hiérarchie était établie parmi les plus jeunes, chaque enfant devait obéir à l'enfant du rang supérieur et être obéi de celui du rang inférieur. Tout manquement à cette règle entraînait des punitions comme dormir dehors ou être privé de nourriture.

POINTS-CŒUR

Vives réactions à la mise en vente d'une propriété de Points-Cœur ■ États-Unis

■ La mise en vente du « Centre international pour une culture de compassion » (ICCC) par l'ONG Points-Cœur a suscité de vives réactions sur les réseaux sociaux. Située à Woodbourne (État de New York), la propriété où habitait Thierry de Roucy, le fondateur de l'ONG avait été acquise pour 1 million d'euros, au début des années 2000. Elle a été mise en vente au prix de 3 millions d'euros. Entourée d'un terrain d'une cinquantaine d'hectares, la demeure composée de plusieurs corps de ferme compte dix-sept chambres et sept salles de bains.

Pour les internautes, le luxe de la villa « financée par des parrainages et des dons recueillis au bénéfice des pauvres » est en contradiction avec les objectifs humanitaires de Points-Cœur. Yves Hamant, le père d'une ex-adepte, s'emporte : « voilà où allaient les dons des familles et amis des volontaires ». Le successeur de Thierry de Roucy, le père Pierre-Marie Castaignos, « pointe le décalage et l'incohérence » « du style de vie du fondateur ». A l'époque de l'achat, alors membre du conseil d'administration de l'ONG, il avait « alerté les expatriés français et téléphoné à un gros donateur à New York pour le mettre en garde ».

Considéré comme mouvement religieux, cette communauté bénéficiait des exonérations d'impôt en vigueur. ■

(Source : ABC News, 24.05.2019)

Prétextant que la compassion devait aussi « s'exercer auprès des artistes et des hommes d'affaires », Thierry de Roucy avait fait de la propriété un centre d'accueil et de retraite pour eux.

Thierry de Roucy a été renvoyé de la prêtrise fin juin 2018 pour désobéissance, au terme d'une longue procédure entamée suite à sa condamnation en 2011 par le tribunal ecclésiastique de Lyon pour abus de pouvoir et abus sexuel sur son adjoint. S'étant déclaré insolvable, il ne s'est toujours pas acquitté des 60 000 euros d'indemnités à sa victime. En effet, l'organisation a bien pris soin de différencier la gestion de ses diverses structures. Ainsi, les propriétés de Points Cœur sont gérées par des associations distinctes de « l'œuvre religieuse » et du patrimoine personnel de son fondateur, ce qui a fortement entravé l'enquête canonique menée en 2016. ■

(Source : La Croix, 20.05.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi : *Le fondateur de Points-Cœur renvoyé de la prêtrise pour abus de pouvoir et abus sexuel* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/le-fondateur-de-points-coeur-renvoie-de-la-pretrise-pour-abus-de-pouvoir-et-abus-sexuel/>

■ **Le mouvement #MeToo relancé en 2017 pour dénoncer le harcèlement sexuel dont les femmes sont victimes, notamment dans les milieux artistique, politique et entrepreneurial a amené le média américain *BuzzFeed* à s'interroger sur le secteur du coaching de vie. Le journal a enquêté sur Tony Robbins considéré par beaucoup comme un pionnier du développement personnel. S'appuyant sur des enregistrements, des documents internes, et des témoignages, *BuzzFeed* révèle comment Tony Robbins a réprimandé des victimes de violences et d'abus sexuels, soumis ses élèves à des techniques potentiellement dangereuses et aurait fait des avances sexuelles à des stagiaires et à des membres de son personnel.**

Depuis près de 40 ans, le succès de Tony Robbins ne se dément pas et ce sont près de 50 millions de personnes, dont 4 millions en direct, qui auraient eu recours à ses outils de développement personnel. Dirigeant du Robbins Research International Inc., il est à la tête d'un empire financier de plusieurs milliards de dollars. Il se vante d'avoir côtoyé des célébrités telles que Bill Clinton, Donald Trump, Oprah Winfrey et aidé des personnes souffrant de graves problèmes : victimes d'abus sexuels, personnes souffrant de dépendance ou de maladie mentale...

Mais ce succès n'est pas seulement dû à sa méthode. Tony Robbins a su protéger son empire en verrouillant la communication. En effet, ses employés doivent signer un accord de confidentialité avant d'être embauchés et les participants de ses séminaires doivent ratifier un contrat leur interdisant d'enregistrer. Mais il s'est surtout adjoint les services du cabinet d'avocats des stars d'Hollywood, Lavelly et Singer, qui protège ses intérêts depuis 2007. Déjà à cette époque, le cabinet s'était illustré en attaquant un site anonyme qui dénonçait les agissements de Tony Robbins. Rapidement mis hors de nuire, le nom de domaine avait été repris par le cabinet d'avocat. Au printemps 2018, Robbins a fait face à une pluie de

critiques après qu'une vidéo postée sur internet le montre expliquant que le mouvement #MeToo « est une excuse pour certaines femmes pour se donner de l'importance en détruisant quelqu'un d'autre ». Bien qu'il se soit publiquement excusé, en coulisse son cabinet d'avocat a envoyé une lettre de menace à la femme qui avait publié la vidéo, l'avertissant qu'elle violait l'accord de non divulgation qu'elle avait signée.

Le cabinet est allé plus loin encore. Lorsqu'il a été informé des investigations menées par *BuzzFeed*, il lancé une contre-enquête dans le but de pousser les témoins à retirer leur récit du journal sous peine de poursuites pénales qui pourraient leur coûter des millions de dollars. Les avocats ont également prévenu *BuzzFeed* qu'il s'exposait à une action en justice qui « aurait un impact dévastateur sur la situation du journal et de ses investisseurs ».

Craignant des représailles, la plupart des témoins ont souhaité rester anonymes.

En ce qui concerne les faits de harcèlement et d'atouchements sexuels, les actes recensés dans l'article se sont produits dans les années 1990 et au début des années 2000. Les témoignages et des enregistrements montrent comment Tony Robbins a créé un environnement fortement sexualisé.

Des ex employés racontent que certains événements comme les séminaires *Date With Destiny* (DWD) sont très durs. Se déroulant sur plusieurs jours, ils ont souvent lieu dans des salles peu chauffées, commencent très tôt le matin pour se finir tard le soir et les pauses sont peu nombreuses. Des courriels internes révèlent que soumis à ce rythme effréné durant plusieurs jours, certains participants souffrant de déshydratation, de privation de sommeil et d'épuisement émotionnel développaient des troubles psychiques. Après 20 ans dans la société, Gary King, ancien directeur de la sécurité, a fini par démissionner, car il ne supportait plus que les « dom-

>>>

>>>

mages collatéraux émotionnels et physiques » ne soient pas suffisamment pris au sérieux. Tony Robbins oblige ses adeptes à affronter leurs peurs en les soumettant à une thérapie choc. Il utilise un langage tabou, humoristique, humiliant afin de les « secouer de leur stagnation émotionnelle ». Des enregistrements montrent l'extrême violence de ses propos, notamment envers une femme victime de viol et une autre victime de violences conjugales. Pour Ruth Glenn, présidente de « la Coalition nationale contre la violence domestique », la stratégie de Robbins est dangereuse car les femmes « ne subissent pas seulement un traumatisme secondaire, mais une agression secondaire ». Gary King se rappelle le cas d'une participante qui avait dû être hospitalisée après avoir eu des hallucinations et a souffert de dépression pendant de longs mois.

Alors que les professionnels de la santé mentale suivent une formation poussée et sont soumis à un code déontologique qui encadre leur pratique et protège leurs patients, le coaching de vie n'est pas soumis à de telles exigences et son manque d'encadrement est dangereux. Proposant des réponses aux questions les plus douloureuses d'un public en recherche de bien-être, certains coaches, érigés au rang de figures divines, abusent de leur pouvoir.

Tony Robbins n'a pas de qualification. D'une famille pauvre et violente, il a trouvé sa voie à l'âge de 17 ans, après avoir assisté à une conférence de Jim Rohn, un « spécialiste » de la motivation. Ayant surmonté ses difficultés en abandonnant son statut de victime, il a décidé d'apprendre aux autres comment faire pour « libérer leur pouvoir intérieur ». Son rapide succès a encore grandi lorsqu'il a mis au défi un psychiatre de soigner sa patiente plus rapidement que lui, ou lorsqu'il a marché sur des charbons ardents pour dé-

montrer le pouvoir de la pensée positive. Cette pratique a été intégrée à son séminaire phare DWD. Un ancien bénévole en charge des questions médicales rappelle qu'en 2012 des dizaines de participants s'étaient brûlés au second degré en marchant sur des braises¹.

Très demandé dans tous les États-Unis, il a rassemblé une armée de bénévoles qui travaillaient de 12 à 18 heures par jour contre l'opportunité d'assister gratuitement à ses conférences. En 2018, attaqué en recours collectif pour toutes ces heures non rémunérées, sa société a conclu un accord confidentiel pour résoudre le conflit.

Le charisme de Tony Robbins est si important que même ayant été harcelés des employés ont souffert d'avoir été licenciés ou d'avoir dû partir. L'une des femmes harcelées sexuellement raconte que son licenciement lui avait donné « l'impression d'être exclue d'une religion ».

Depuis que Tony Robbins est informé de l'enquête du journal, ses avocats ont renforcé sa protection juridique. Désormais l'accord de confidentialité signé par les employés exige non seulement leur silence, mais également la promesse d'empêcher leurs collègues de divulguer des informations confidentielles, sous peine d'avoir à verser jusqu'à 100 000 dollars de dommages et intérêts.

Bien qu'un communiqué de Tony Robbins ait contredit les propos de *BuzzFeed*, le média maintient sa version des faits. ■

(Source : Buzz Feed, 17.05.2019)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Robbins Research International* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/psychotherapie-et-developpement-personnel/robbins-research-international>

Arrangement à l'amiable ■ Canada

■ Après une enquête de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), la Scientologie se devait de payer des employés de son organisation qui avaient été sous-payés¹. Selon la CNESST, un règlement à l'amiable entre les parties a été trouvé. Les accords de ce règlement resteront confidentiels.

Ayant conclu que des salaires n'avaient pas été versés aux employés, la CNESST avait réclamé à l'organisation leur versement pour une soixantaine de travailleurs victimes de l'organisation.

Il est impossible de connaître les modalités et les montants versés par l'organisation à la suite de ce règlement à l'amiable.

De plus, il est impossible de savoir si à l'avenir la Scientologie se conformera à la loi sur les normes du travail qui entraînerait une augmentation de la rémunération de ses employés. Selon *Radio Canada*,

pendant la durée de l'enquête de la CNESST l'organisation scientologique de Québec continuait de recruter des employés avec des bonus à la clé.

Selon une porte-parole de la Scientologie, les membres n'étaient pas des employés mais des travailleurs religieux (statut inexistant dans la loi sur les normes de travail). Selon Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), cette appellation de travailleur religieux serait un moyen d'obtenir du « cheap labor », c'est à dire une main d'œuvre obéissante et bon marché. ■

(Source : Ici Radio Canada, 06.05.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *La Scientologie doit payer* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-scientologie-doit-payer/>

Lire sur le site de l'UNADFI, *De faibles salaires pour les scientologues* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/de-faibles-salaires-pour-les-scientologues/>

La croisière en quarantaine ■ États-Unis

■ Un navire scientologique croisant dans les eaux caribéennes de Sainte Lucie a été mis en quarantaine après qu'un cas de rougeole ait été détecté à bord. Renvoyés vers l'île de Curaçao, port d'attache du paquebot, la jeune femme contaminée et les 300 autres passagers du *Freewinds* ont pu finalement regagner la terre ferme au bout de plusieurs jours, une fois la période d'incubation terminée¹.

Le navire battant pavillon panaméen est, selon le site scientologique, une « retraite religieuse » flottante. Autrefois, la Scientologie possédait une

flotte de plusieurs navires, la *Sea Org*, dirigée par le fondateur Ron Hubbard. Les scientologues assimilent l'équipage, vêtu encore aujourd'hui de costumes de marin, à des moines et des nonnes. Mais selon Hugh Urban, auteur de *L'Eglise de Scientologie : l'histoire d'une nouvelle religion*, cette organisation nomade a surtout permis à Hubbard d'agir librement après qu'il a été expulsé d'Angleterre en 1968.

Le *Freewinds* a été acquis en 1985. Il est devenu un vaisseau amiral accueillant les plus hauts dirigeants de la Scientologie mais surtout le lieu

>>>

>>>

privilegié de ceux qui viennent d'accéder au plus haut grade de la Scientologie. Les scientologues lui confèrent une dimension sacrée.

Depuis le début de cette décennie, les témoignages d'anciens adeptes sont venus ternir l'image prestigieuse de cette flotte. En 2011, une adepte australienne a raconté comment ce qu'elle pensait être une croisière de deux semaines s'est transformé en une servitude qui dura 12 ans. Plus tard, Leah Remini, autre ancienne scientologue, a expliqué que les membres d'équipage du Freewinds étaient malmenés par les passagers du paquebot le plus prestigieux, y compris par David Miscavige, leader actuel de l'organisation, ou Tom Cruise. Elle pense que l'incident survenu à bord du Freewinds remet en cause les croyances scientologues prétendument dotés de pouvoirs surnaturels et à l'abri des maladies des wog (terme péjoratif désignant les non-scientologues).

La Scientologie a réclamé un droit de réponse²

concernant notamment les propos qu'elle estime gratuits tenus par Tony Ortega, ancien journaliste et expert de l'organisation : « Quand un scientologue attrape un rhume, il doit écrire une note pour dire quel ennemi de l'église l'a rendu malade. Il est forcément interrogé et puni, car dans la Scientologie, quand on tombe malade, c'est toujours de sa propre faute ».

La Scientologie n'a jamais publiquement dénoncé la vaccination même si elle s'oppose ouvertement depuis plusieurs années à la psychiatrie à travers les campagnes de la « Commission des citoyens pour les droits de l'homme » (CCDH). ■

(Sources : [Le Parisien](#), 02.05.2019 & [The Guardian](#) et [CNN](#), 03.05.2019 & [20 minutes](#), 04.05.2019)

1. Cette mesure de sécurité est justifiée par le fait que le virus de la rougeole est l'un des virus les plus contagieux au monde : une personne infectée peut contaminer jusqu'à vingt personnes non vaccinées.

2. Publié dans une mise à jour de l'article de [20 minutes](#) datant du 24.05.2019

La Scientologie à la recherche de célébrités ■ États-Unis

■ **Longtemps mise en lumière par des célébrités telles que Tom Cruise et John Travolta, la Scientologie aurait actuellement des difficultés à attirer des stars. Elle opte donc pour des techniques de recrutement différentes et vise de nouvelles zones géographiques.**

Ron Hubbard, fondateur de la Scientologie, avait compris l'impact de la présence de célébrités au sein de son mouvement, qui représentaient un produit d'appel afin d'attirer de nouveaux membres. Selon Tony Ortega, spécialiste de la Scientologie, de jeunes acteurs ont pensé à une époque que s'impliquer dans le mouvement pourrait améliorer leur carrière. Ce n'est plus le cas aujourd'hui du fait des nombreuses critiques envers la Scientologie. Toujours selon Tony Ortega

être membre de la Scientologie serait même aujourd'hui considéré comme un handicap pour une carrière.

Le mouvement viserait actuellement des stars émergentes d'Amérique Latine, d'Afrique ou d'Europe de l'Est, à la recherche des célébrités vulnérables du fait de traumatismes émotionnels et/ou psychologiques. Pour une ancienne scientologue originaire d'Ouzbékistan, les promesses d'une vie meilleure et du rêve américain constitue aussi un attrait.

En plus de profiter des drames personnels, la Scientologie profite des catastrophes humaines et naturelles. Après le massacre de Christchurch en Nouvelle-Zélande, des membres de la Scientologie ont distribué le livre *The Way to Happiness* de

>>>

>>>

Ron Hubbard dans la ville meurtrie. Par ailleurs, le mouvement se vante d'avoir apporté de l'aide lors des récentes catastrophes majeures (séisme en Indonésie, incendie de forêt en Californie). Pour Mark Ebner, journaliste et critique de la Scientologie, cette assistance constitue surtout un acte prosélyte sur des populations vulnérables.

Ces tentatives de recrutement arrivent à un moment où la Scientologie semble sur le déclin. Selon Tony Ortega, on dénombrait environ 100 000 scientologues dans le monde au début des années 1990, chiffre qui aurait aujourd'hui chuté à environ 20 000. Un porte-parole de la Scientologie nie ces chiffres et affirme que l'église

compterait des millions de paroissiens dans 167 pays, dont un tiers aux États-Unis.

Un porte-parole de la Scientologie a répondu au *Los Angeles Magazine*, jugeant que l'article est de la pure propagande pour éviter de montrer qui sont véritablement les scientologues. Selon lui, l'article refuserait de parler des programmes humanitaires du groupe ainsi que de sa croissance sans précédent dans le monde entier. Il affirme que la Scientologie aiderait les individus à vivre mieux et plus heureux. ■

(Source : *Los Angeles Magazine*, 10.05.2019)

La santé dans la Scientologie ■ France

■ **Après la mise en quarantaine d'un navire scientologue suite à une épidémie de rougeole, *La Croix* s'est penché sur les pratiques de santé et la position vis-à-vis de la médecine au sein de l'organisation.**

Si dans sa doctrine rien ne mentionne l'opposition du mouvement à la vaccination, pour Joséphine Cesbron, présidente de l'UNADFI, le discours du groupe est teinté de notions anti-science et il ne serait donc pas surprenant qu'il rejoigne les rangs de l'anti-vaccination.

Les adeptes scientologues sont encouragés à se soigner par des thérapies non-médicamenteuses. Ils suivent par exemple des cures de purification ayant pour but de les guérir de tous les maux.

En ce qui concerne la santé mentale, la Scientologie rejette en bloc la psychiatrie et prône un concept de développement personnel

qui permettrait de délivrer l'homme de la cause de ses maladies mentales et physiques et d'améliorer ses performances¹.

La Scientologie diffuse aussi sa propre doctrine de lutte contre la toxicomanie avec ses associations filiales telles que Non à la drogue oui à la vie ou encore dans des centres Narconon. Certains centres dans le monde ont dû faire face à plusieurs procès, suite aux décès d'adeptes alors que d'autres ont fermé car ils n'étaient pas considérés comme des réels centres de soin². ■

(Source : *La Croix*, 07.05.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Les critiques à l'encontre d'un hôpital psychiatrique récupérées par la CCDH* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/les-critiques-a-lencontre-dun-hopital-psychiatrique-recuperee-par-la-ccdhd/>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Aux États-Unis, plusieurs centres Narconon font face à des poursuites* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/aux-etats-unis-plusieurs-centres-narconon-font-face-a-des-poursuites/>

Publicité pour la Scientologie à Clermont-Ferrand ■ France

■ Des triporteurs affublés de pancartes vantant la dianétique ont déambulés dans le centre-ville de Clermont-Ferrand, proposant aux passants des tours gratuits.

La dianétique est la méthode de développement personnel inventée et développée par Ron Hubbard et utilisée par ses adeptes, mais sur

ces triporteurs aucune mention directe de la Scientologie n'était faite alors que c'est bien l'organisation qui se cache derrière cette publicité gratuite. En 2013, la Scientologie avait déjà utilisé cette technique dans le centre-ville clermontois. ■

(Source : La Montagne, 15.05.2019)

Au cœur des services secrets de la Scientologie ■ France

■ Dans un article pour *Vice* le journaliste Robin d'Angelo a interviewé un ancien membre des bureaux de l'OSA (Office of Special Affairs) de Paris. Son témoignage éclaire sur le rôle de cette branche de la Scientologie qui peut être assimilée à un véritable service secret de l'organisation.

Entré dans la Scientologie dans les années 1970, il atteint le niveau de « clair » mais ayant rapidement perdu ce statut, il a dû tout repayer pour l'atteindre de nouveau. Puis éloigné de l'organisation pendant un temps, il y retourne au début des années 2000 lors d'une période difficile de sa vie. Il signe pour une formation trop chère pour lui, et la Scientologie lui propose alors de travailler pour l'OSA à temps partiel. Il effectuera deux contrats de cinq ans avant de quitter brusquement l'organisation. Il effectuait, en plus de son activité professionnelle, 25 heures par semaine pour un salaire plus que modeste. Pour lui cette exploitation est le propre de la Scientologie, elle est rendue possible par l'emprise qu'elle exerce sur ses membres. Elle réussit à faire croire aux adeptes qu'ils sont heureux et qu'ils doivent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Son travail, il l'exerce dans les sous-sols des bâtiments du mouvement près de la Bastille à Paris. L'office

est divisé en deux pôles : un pôle investigation enquêtant sur les adversaires de l'organisation (appelé « Invest ») et un pôle juridique (appelé « Legal preps »), pour lequel il travaillait. Lors des procès, il s'occupait de prévoir les éventuelles attaques des parties adverses et de fournir des notes pour aider les avocats de la Scientologie. Il restait aussi près des tribunaux où se déroulait les procès avec des tonnes de documents à fournir à l'avocat en cas de besoin. Cette tactique permet de submerger le procès de documents. Parlant couramment plusieurs langues, il était aussi souvent amené à traduire de longs documents, à destination des États-Unis, notamment des pièces de dossiers d'instruction ou encore la loi française de 1905 sur la séparation de l'église et de l'Etat.

L'OSA assure également un rôle de lobbyiste auprès d'élites culturelles et intellectuelles. Des diners avec des proches de patrons de grandes entreprises ou des hommes politiques sont organisés afin de montrer que la Scientologie n'a rien d'une secte et qu'elle compte des membres cultivés et respectables.

L'OSA aurait aussi un rôle d'intimidation. Selon ce témoin, il est courant aux États-Unis que la Scientologie vole du courrier de personnes avec qui le groupe est en conflit de manière à ce que

>>>

>>>

la personne ne se présente pas lors de l'audience. Outre-Atlantique la Scientologie n'hésite pas user de moyens à la limite de la légalité pour déstabiliser ses opposants ou ses anciens membres.

Le témoin rappelle la théorie de Ron Hubbard – le fondateur de la scientologie – sur les opposants,

si une personne attaque la Scientologie, c'est qu'elle a des choses à se reprocher, il faut donc trouver des éléments sur elle. ■

(Source : Vice, 13.05.2019)

Installation de la Scientologie à Plymouth ■ Grande-Bretagne

■ **Malgré plusieurs pétitions et les craintes d'ex-membres de la Scientologie, la municipalité de Plymouth a donné le feu vert au mouvement pour les travaux de transformation d'un bâtiment acquis dans le centre-ville il y a 9 ans.**

Le Royal Fleet Club appartenait à la Royal Navy. L'organisation a prévu d'effectuer 3 millions de dollars de travaux de réparation et de rénovation afin de transformer le bâtiment en un centre scientologue. Les travaux devraient faire du Royal Fleet Club un lieu de culte et d'instruction religieuse.

Pour justifier leur demande, les scientologues ont affirmé jouir d'une popularité grandissante au Royaume-Uni notamment avec leurs actions de prévention contre la drogue ou encore de sensibilisation aux droits de l'homme dans les écoles.

A travers diverses pétitions, les opposants à cette installation affirment qu'il est impossible de faire confiance à l'organisation et dénoncent ses méthodes d'endoctrinement auprès des personnes vulnérables. ■

(Source : Newsweek, 20.05.2019)

Applied Scholastics, filiale éducative de la Scientologie

■ Samoa / Australie

■ **Applied Scholastics est une entreprise qui utilise une méthode d'enseignement connue sous le nom de *Study Tech*. Si elle réfute ses liens avec la Scientologie, selon l'enquête d'ABC News et l'avis des spécialistes ils s'avèrent pourtant réels.**

En février 2019, le Premier ministre samoan posait en photo avec Warren Meyer, ambassadeur d'Applied Scholastics. Le groupe a offert 10 000 manuels scolaires aux enfants des Samoa. Dans le pays, six écoles utiliseraient ses méthodes d'enseignement et des éducateurs auraient suivi ses formations.

Fondé en 1972 par des membres de la Scientologie, Applied Scholastics se présente comme un groupe laïc dédié à l'application d'outils d'apprentissage développés par le fondateur de la Scientologie Ron Hubbard. La méthode *Study Tech* permettrait au mouvement de toucher le monde éducatif. Applied Scholastics nie pourtant ses liens avec l'organisation. Un porte-parole de l'entreprise prétend qu'il s'agit d'une organisation indépendante, tout en déclarant que les scientologues seraient parmi les plus grand partisans de ses activités. Sur son site web, on apprend qu'elle est gérée par l'Association for

>>>

>>>

Better Living and Education (ABLE), groupe créé et géré par la Scientologie. ABLE a pour objectif de débarrasser le monde des maux de la société, comme l'analphabétisme, la drogue ou encore l'immoralité, grâce aux méthodes « humanitaire » de Ron Hubbard. L'association supervise donc des programmes comme Applied Scholastics mais aussi *Narconon* ou *Criminon*.

En Australie, deux écoles utiliseraient la méthode, notamment l'*Yarralinda Primary School*. Selon un ex-membre du conseil de l'école en 2011, l'école aurait contracté une hypothèque d'un million de dollars pour aider à financer un nouveau siège social de la Scientologie et utiliserait des fonds publics pour rembourser cette dette.

Pour David Touretzky, universitaire et chercheur à l'Université Carnegie Mellon de Pennsylvanie qui a étudié le mouvement, ce programme est une manière détournée d'enseigner les principes de l'organisation. Il argue que cette méthode n'est validée par aucun scientifique ni éducateur légitime. Selon Tony Ortega, spécialiste de la Scientologie, l'expansion et la réussite du programme dans le monde sont amplifiées. En effet, la Scientologie ne dit jamais la vérité au niveau des chiffres. Pour lui ABLE agit en tant que substitut de l'organisation, les filiales, souvent composées de membres de la Sea Org, permettant de masquer l'activité de la Scientologie. ■

(Source : ABC News, 05.05.2019)

La Scientologie dans les bus genevois ■ Suisse

■ **Des brochures produites par l'association Dites non à la drogue, émanation de la Scientologie, ont été diffusées dans les bus du transport public genevois (TPG).**

L'association est légale en Suisse mais suscite de nombreuses critiques notamment de la part d'acteurs de la prévention contre la toxicomanie, qui doutent des méthodes de l'association

scientologue. Les TPG ont décidé de mettre fin à cette campagne publicitaire justifiant des « clauses de déontologie » relatives aux messages publicitaires à caractère confessionnel pouvant être assimilés à du prosélytisme. La régie a indiqué ne pas être au courant des liens entre l'association et la Scientologie. ■

(Source : 20minutes.ch, 10.05.2019)

■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

Perquisition au siège central des Témoins de Jéhovah ■ Belgique

■ **Le parquet fédéral belge a révélé qu'une perquisition avait eu lieu le 25 avril au siège central des Témoins de Jéhovah, dans le cadre de l'enquête lancée en janvier sur les cas d'abus sexuels commis au sein de l'organisation.**

Cette perquisition a eu lieu un mois après la diffusion d'une enquête de la chaîne flamande VRT. Des adeptes témoignaient de pressions de la part des anciens pour les faire taire. Craignant que des preuves ne soient détruites par les Témoins de Jéhovah suite

>>>

>>>

à la diffusion du reportage, le parquet a décidé d'effectuer une perquisition dans les meilleurs délais. ■

(Source : Le Soir, 30.04.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi :

- Vers une enquête sur les abus sexuels sur mineurs : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/vers-une-enquete-sur-les-abus-sexuels-sur-mineurs/>

- Enquête sur les Témoins de Jéhovah : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/enquete-sur-les-temoins-de-jehovah/>

- Constitution d'un groupe de travail sur les abus sexuels : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/constitution-dun-groupe-de-travail-sur-les-abus-sexuels/>

- La pédophilie au cœur de l'organisation : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-pedophilie-au-coeur-de-lorganisation>

Un juge accepte que l'anonymat soit considéré comme une protection ■ États-Unis

■ Un magistrat fédéral de San Francisco a décidé que Darkspilver, un contributeur anonyme du site communautaire Reddit publiant des messages destinés à susciter un débat sur les pratiques des Témoins de Jéhovah, peut conserver son anonymat. Adeptes du mouvement il a démontré au juge que la divulgation de son identité lui faisait courir de graves risques, tels que l'excommunication par sa congrégation ou le rejet de sa famille.

Selon la juge Sallie Kim « le premier amendement protège le droit à la parole anonyme ». Elle ajoute que ce droit s'applique même si Darkspilver réside à l'étranger car les poursuites ont été intentées par une compagnie américaine. De ce fait, le Premier amendement protège tant l'auditoire que le locuteur.

Darkspilver peut rester anonyme excepté pour les avocats de la WatchTower qui l'accusaient d'avoir violé la loi sur le Droit d'auteur en postant sur Reddit trois documents émanant

d'un magazine de la Watch Tower (une demande de don, un tableau et une publicité). Darkspilver a déclaré que ses messages étaient destinés à encourager « la discussion sur le ton, le contenu du message et les pratiques de la collecte de fonds » des Témoins de Jéhovah. La juge Sallie Kim a considéré qu'il n'avait pas violé le droit sur le copyright car ses posts n'avaient pas de but commercial et ne diminuaient pas la valeur de la publication jéhoviste.

Pour l'avocat représentant Darkspilver, « il s'agit d'une victoire importante pour les droits des utilisateurs du monde entier de partager et recevoir un discours anonyme en ligne ». Cependant, il estime que l'ordonnance de non-divulgation, délivrée par le juge aux avocats des Témoins de Jéhovah, n'est pas une garantie pour la protection de son client. ■

(Source : San Francisco Chronicle, 17.05.2019)

MACROBIOTIQUE

Dans l'enfer de la « secte macrobiotique » ■ Italie

■ Mauro Garbuglia a vécu de 25 années dans un monde fermé et sectaire, Un Punto Macrobiotico (UPM), dirigé par Mario Pianesi. Il dévoile que ce mouvement, créé dans l'intention d'apporter bien-être et de sensibiliser à la nourriture « bio », s'est révélé être « pire que l'enfer ».

Il retrace le parcours de Mario Pianesi, émaillé d'accusations et de condamnations. Il a été accusé d'esclavage et d'homicide volontaire. Garbuglia l'accuse également d'avoir commis des abus sexuels au nom de sa « sainteté » et des vertus de son « sperme alcalin »¹.

Entre les lignes transparaissent tous les regrets de l'auteur. Mauro Garbuglia aura rencontré sa femme et aura accueilli ses enfants « dans un goulag de la macrobiotique » alors qu'on y promettait la liberté. Il souhaite que son témoignage soit un avertissement pour ceux qui risquent de tomber dans les nombreuses organisations sectaires présentes en Italie. ■

(Source : La Notizia Giornale, 12.05.2019)

1. Selon la macrobiotique, l'alcalinité est dans les aliments yang considérés comme fortifiants...

À savoir

La macrobiotique

La macrobiotique a été inventée par Georges Ohsawa (1893-1966). L'objectif recherché de ce régime est de nourrir l'organisme en maintenant ou en rétablissant l'équilibre du yin et du yang dans le corps. La maladie serait la résultante du déséquilibre de ces forces et serait guérissable par un régime approprié.

Mario Pianesi jouissait d'une importante popularité en Italie et à l'étranger. A la tête d'un véritable empire diététique, il possédait une centaine de boutiques et de restaurants. Nutritionniste autoproclamé, il prônait une alimentation macrobiotique stricte censée guérir des adeptes souvent vulnérables. Son régime appelé « Ma-Pi », directement inspiré des enseignements de George Ohsawa, consiste à ne manger que des céréales et des légumes, excluant tout aliment transformé. Par ses positions contre les multinationales de l'agroalimentaire et la médecine, Pianesi s'est attiré le soutien d'organisations de défense de l'environnement ou de santé naturelle. Lui-même n'avait jamais étudié la médecine et ne possédait comme « qualification » qu'un diplôme honoraire de l'académie des sciences de Mongolie. Son association, Un Punto Macrobiotico, regroupe plus de 90 000 membres.

Un témoin raconte que devant des examens sanguins inquiétants, un cadre de l'association aurait affirmé que ce bilan sanguin n'était pas fiable car destiné aux personnes suivant un régime « chimique ».

L'enquête menée sur Mario Pianesi et démarrée en 2013 après la plainte d'une première victime, a révélé que plusieurs adeptes avaient subi d'importantes pertes de poids et vu leurs maladies s'aggraver. Au sein

>>>

>>>

du groupe, une petite fille dont les parents suivaient la doctrine du gourou est devenue sourde à la suite d'une otite non traitée.

UPM est aussi mise en cause par le fisc italien pour ne pas avoir rempli ses déclarations entre 2012 et 2016.

Autre drame, celui de l'écrivain Roger Ikor, fondateur du Centre contre les manipulations mentales (CCMM), qui a perdu son fils adepte des préceptes du Zen macrobiotique ; il suivait un régime très restrictif qui l'a conduit au suicide. Lorsque le jeune homme a mis fin à ses jours à l'âge de 20 ans, il ne pesait plus que 42 kilos. Il était entré dans le groupe à l'âge de 18 ans, séduit par les promesses d'une vie centrée sur la recherche de Dieu, le respect de la nature et la nourriture végétarienne. Il abandonna ses études et se coupa totalement de sa famille.

(Sources : The Guardian, 14.03.2018 & Slate, 15.03.2018 & VSD, 19.03.2018)

■ MOUVANCE BOUDDHISTE

Les déboires financiers de Shambhala International ■ États-Unis

■ **Shambhala International, l'une des plus importantes organisations bouddhistes d'Occident, rencontre de nombreuses difficultés financières depuis les accusations d'abus sexuels portées contre son dirigeant Sakyong Mipham Rinpoché et des membres haut placés dans le groupe. Les allégations d'abus ainsi que leur dissimulation par la direction du groupe ont conduit le dirigeant et son conseil d'administration à démissionner.**

Depuis leur départ, le conseil intérimaire qui gère les finances du groupe se trouve en grande difficulté. En effet, l'essentiel des rentrées d'argent provenait de l'enseignement dispensé par Sakyong Mipham Rinpoché et de l'argent reversé à la maison mère américaine par ses 200 centres affiliés situés à différents endroits du monde. Mais depuis la révélation

du scandale beaucoup d'entre eux ont cessé leurs versements et les dons des particuliers ont fortement baissé.

Les réserves du groupe étant épuisées, le conseil intérimaire se voit contraint de mettre en vente des biens immobiliers afin d'éponger une dette d'1,3 million d'euros à rembourser avant le mois d'août. Par mesure d'économie, plusieurs centres ont également réduit leurs activités, leur fréquentation ayant fortement chuté. ■

(Source : Religion News, 13.05.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi :

- *Abus sexuels chez les bouddhistes* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/abus-sexuels-chez-les-bouddhistes/>

- *Accusations d'abus sexuels dans un centre bouddhiste* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/accusations-dabus-sexuels-dans-un-centre-bouddhiste/>

MOUVANCE ÉVANGÉLIQUE

Reportage sur les évangéliques ■ France

■ **Le nombre d'évangéliques augmente chaque année en France. Certaines églises sont surveillées par les pouvoirs publics de par leur similitude avec les mouvements sectaires. Le 14 mai 2019, un reportage diffusé lors du journal de 20h de TF1 a décrit le paysage évangélique français.**¹

Les églises évangéliques proposent un prosélytisme décomplexé et à grand renfort de show les cultes attirent de nombreux jeunes. Certaines églises indépendantes dirigées par des pasteurs souvent auto-proclamés évoluent en dehors de la vigilance du Conseil national des évangéliques de France (CNEF). Le reportage de TF1 fait état de 200 signalements reçus par les pouvoirs publics sur des églises déviantes. Interviewé en fin de reportage, Catherine Pi-

card, ancienne présidente de l'UNADFI, rappelle que ces églises s'enrichissent en se substituant à l'état. Dans certains quartiers abandonnés par les pouvoirs publics, ces églises proposent en effet des services payants, notamment d'action sociale, afin d'aider les habitants.

Pour les autorités il est difficile d'intervenir auprès des églises et de leurs dirigeants tant qu'aucune plainte n'a été déposée. ■

(Source : LCI, 15.05.2019)

1. Voir le reportage : <https://www.lci.fr/population/enquete-sur-l-offensive-des-eglises-evangeliques-2121136.html>

Lire sur le site de l'UNADFI, *Évangéliques et dérives sectaires* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/evangeliques-et-derives-sectaires/>

Des militants du Refuge agressés à Cayenne ■ France

■ **Le 2 mai 2019, des militants du Refuge¹ ont été agressés à Cayenne (Guyane) alors qu'ils manifestaient contre le déroulement d'une conférence évangélique et la présence de plusieurs pasteurs homophobes pratiquant des « thérapies de conversion » pour guérir l'homosexualité.**

Organisée par l'Assemblée du ministère de l'Évangile (EEAME), 7 des 9 intervenants à cette conférence ont déjà tenu des propos homophobes. Le pasteur Michaël Lebeau pratique lui des « thérapies de conversions » pour guérir de l'homosexualité. Il explique comment vaincre l'homosexualité et comment se libérer des désirs homosexuels.

Les députés Raphaël Gérard et Laurence Vanceunebrock-Mialon ont alerté Christophe Castaner et la ministre des départements d'Outre-mer, Annick Gérardin, du déroulement de cette conférence. Le Refuge avait également saisi la préfecture de Guyane et le procureur de Cayenne qui avait affirmé ne pas avoir d'éléments qui prouvent que les intervenants tenaient des propos homophobes, et ne pas pouvoir interdire cette conférence religieuse. ■

(Source : Têtu, 03.05.2019)

1. Le Refuge est une association nationale qui vient en aide aux jeunes victimes d'homophobie.

■ NÉOCHAMANISME

Un chaman arrêté pour abus sexuels ■ Colombie

■ En Colombie, un juge a ordonné l'arrestation d'Edgar Orlando Gaëtan, un célèbre chaman qui a abusé sexuellement de plusieurs femmes au cours de rituels à l'ayahuasca. Il est accusé d'avoir abusé sexuellement de neuf femmes, dont trois mineures, et d'avoir maltraité plus de 50 femmes. La peine sera connue le 21 novembre prochain. Ses victimes souhaiteraient qu'il écope d'une peine de 12 à 20 ans de prison.

Edgar Orlando Gaëtan est connu sous le nom de « El Taita », il s'est autoproclamé médecin et chef indigène. Il a exercé dans sa région jusqu'en 2012. Il appartiendrait à un groupe ethnique « Carare » dont il serait le dernier homme. Selon ses dires, pendant plus de 100 ans personne n'a pu garder la culture Carare en vie. Les traditions et la langue ont été perdues jusqu'à ce qu'Orlando Gaëtan apparaisse avec ses chansons qui font revivre la langue carare et ses traditions oubliées.

Une étude de l'Université nationale a cependant démontré que les paroles de ces chants ancestraux n'ont aucune signification.

Neuf femmes ont signalé avoir été violées par Edgar Orlando Gaëtan lors de ses cérémonies. Alors qu'elles ont été entendues séparément, leurs témoignages sont parfaitement similaires : discours sur le renouveau de l'âme, fraternité, nettoyage spirituel, prise d'un breuvage vert suivi de vertiges et d'hallucinations. Elles ont toutes l'impression d'avoir été sexuellement abusées durant les cérémonies et sur les autres temps. Deux d'entre elles étaient mineures, leurs parents membres du groupe les emmenaient aux retraites chaque weekend. Elles affirment que le fonctionnement du groupe était semblable à celui d'une secte. ■

(Source : RIES, 17.05.2019)

■ PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

Traitement « miraculeux » à base d'eau de javel ■ États-Unis

■ Ancien scientologue, l'américain Jim Humble a fondé sa propre église, Genesis II Church of Health and Healing. Il aurait découvert un traitement « miraculeux » en 1996, le Miracle Mineral Solution (MMS), traitement à base d'eau de javel.

Le MMS doit être activé en y ajoutant un liquide acide comme du jus de citron. Jim Humble affirme que le MMS aurait guéri 75 000 personnes atteintes de malaria en Afrique et qu'il soigne également d'autres maladies comme l'autisme et le cancer.

Il a commercialisé le MMS sur internet dans les années 2000, ainsi que des livres qui en font la promotion. En 2010, le gouvernement américain a alerté la population après avoir reçu plusieurs signalements de personnes ayant subi de très graves baisses de

tension à la suite de l'ingestion du médicament. Le MMS a également provoqué deux décès.

Amazon a retiré de la vente les livres qui promettaient des remèdes miracles à base de dioxyde de chlore pour guérir des maladies comme l'autisme, notamment les livres de Jim Humble. Une dizaine de vidéos *YouTube* faisaient la promotion du MMS, celles-ci ont également été retirées. Ces vidéos et ces livres étaient très facilement trouvables sur le web lors de recherches sur l'autisme. ■

(Sources : Agence Science Presse, 01.05.2019 & Ouest France, 22.05.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI : *L'Église de la Javel !* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/l-eglise-de-la-javel/>

ALIMENTATION

L'alimentation un outil au service des mouvements sectaires ■ France

■ **Les cures de détox, les jeûnes et autres régimes restrictifs sont à la mode mais comportent parfois d'importants risques et peuvent avoir de graves conséquences. Les mouvements sectaires n'hésitent pas à utiliser le jeûne ou encore des régimes carencés comme technique pour amoindrir physiquement et psychologiquement les individus.**

Les chantres de ces cures et jeûnes partent du postulat que nos corps seraient fatigués et pollués par notre alimentation. Ils préconisent un changement d'alimentation et des jeûnes qui pourraient guérir la maladie. Bien que bénéficiant d'un fort engouement, notamment chez des personnes malades, ces techniques sont sans preuve scientifique. Pour Bruno Falissard, directeur du Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations à l'Inserm, certains centres proposant des jeûnes ressemblent véritablement à des sectes avec, à leur tête, des gourous.

Robert Morse, prétendu médecin au CV inquiétant aurait acheté des diplômes et serait membre de plusieurs associations pseudo-médicales. Il affirme qu'il peut, grâce à un jeûne partiel et une alimentation basée sur des plantes et des fruits crus, guérir le diabète, le sida ou encore le cancer.

Thierry Casasnovas se revendique de l'école de Robert Morse. Il gère la chaîne YouTube Regenere, dispensant des conseils d'alimentation et donnant son avis sur des problématiques de santé publique notamment la vaccination. Critique envers la médecine, il affirme que l'on peut guérir d'un cancer

grâce au jeûne et à une alimentation basée sur les fruits et les légumes. La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) surveille de près les activités de Thierry Casasnovas après avoir reçu plusieurs signalements le concernant.

Le frère d'une femme décédée à la suite d'un jeûne témoigne du parcours de sa sœur. Animée de la volonté de manger plus naturel et d'éviter les produits industriels elle a été séduite dans un premier temps par les idées de Thierry Casasnovas, et au fur et à mesure de ses rencontres, elle s'est radicalisée. Elle s'est alors rapprochée d'un établissement se présentant comme un centre de bien-être qui organise des jeûnes, des retraites et des cures méditatives. Elle a participé à deux jeûnes. Lors du deuxième, début 2018, elle s'est sentie très fatiguée. Atteinte d'une phlébite, elle a été transférée aux urgences afin d'être hospitalisée. Elle est décédée quelques jours plus tard, le médecin affirmant à son frère qu'elle était dans un état alarmant de déshydratation et que plus aucun de ces organes n'était en état de fonctionnement. Atteinte d'un grave problème de la thyroïde, elle avait arrêté son traitement suite aux promesses de guérison et d'amaigrissement. Son frère met en cause les processus d'admission au sein du centre qui ne sollicite aucun avis médical ainsi que les suivis lors des jeûnes. A la suite du décès de sa sœur, le frère a prévenu la MIVILUDES qui a alerté le parquet d'Amiens qui a ouvert une enquête. Un journaliste de BFM a joint ce centre, se faisant passer pour une personne désirant suivre une cure. Son interlocuteur lui a affirmé qu'il n'y avait pas besoin de consulter un

>>>

>>>

médecin avant de débiter une cure si la personne s'estime en bonne santé, lui indiquant toutefois un médecin homéopathe de leur connaissance. Parfois associé à d'autres activités telles que la randonnée ou le yoga, ces stages de jeûnes sont très chers.

La Miviludes s'inquiète des prétendus miracles promis par des personnes qui détournent des malades du système de soins pour suivre des régimes et perdre des chances de guérison. La mission pointe du doigt l'affaiblissement physique lié à des jeûnes

de longue durée ou des régimes carencés qui diminuent la résistance psychologique et permettent aux mouvements sectaires de mettre l'individu sous emprise. Elle cite aussi en exemple les thérapies dangereuses comme l'hydrothérapie du colon.

De son côté l'Association française des diététiciens nutritionnistes (AFDN) rappelle que le jeûne est dangereux pour l'organisme qui a besoin de toute l'énergie fournie par l'alimentation. ■

(Sources : BFMTV, 15.05.2019 & 16.05.2019)

■ EDUCATION / PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

Décus par Montessori ■ France

■ **La pédagogie Montessori¹ a le vent en poupe depuis quelques années. En France, elle est pratiquée dans plus de 200 établissements privés hors contrat. Une dizaine de familles accusent l'une de ces écoles de leur avoir « vendu quelque chose d'extraordinaire » qui s'avérait en fait n'être « qu'un mirage » et ont décidé de retirer leurs enfants.**

Deux mères de famille de la région parisienne ont été surprises par le manque de cadre et de limites qui aurait permis à un élève de pratiquer des attouchements sexuels sur ses camarades.

Une autre mère déclare que les enfants ont été psychologiquement affectés. Les enfants présentaient des signes « d'insécurité affective émotionnelle » ayant contraint leurs parents à les amener chez un psychologue. Le retour en école classique a réglé leur problème.

La directrice de l'établissement déclare, contrairement aux allégations des parents, qu'à aucun moment elle ne s'est sentie dépassée. Elle affirme que les inspecteurs de l'Education nationale auraient approuvé la gestion de son établissement, mais les parents ne semblent pas convaincus.

Sur les 200 établissements appliquant la pédagogie Montessori, seuls 15 ont signé une charte avec l'Association Montessori France qui recommande aux parents de privilégier les écoles où exercent des éducateurs diplômés « Montessori International »². ■

(Source : France Info, 03.05.2019)

1. Méthode d'éducation créée en 1907 par Maria Montessori (1870-1952).

2. La seule formation agréée par l'Association Montessori internationale (AMI) est en effet celle délivrée par l'Institut supérieur Maria Montessori (ISMM). Selon le site de l'Institut, il existe 3 formations d'éducateurs pour les enfants de 0-3 ans, les 3-6 ans et les 6-12 ans coûtant 9.900 euros pour les deux premières, 10.875 pour la dernière.

À savoir

Dans son article, Montessori et la Casa dei Bambini : Dimensions idéologique, épistémologique et spirituelle de la méthode¹, Serge Franc a tenté de montrer que si la méthode présente un intérêt, certains points nécessitent selon lui une clarification. Il a notamment étudié la scientificité de la méthode, ainsi que ses dimensions idéologique, religieuse, spirituelle et ésotérique.

En voici quelques extraits :

L'approche innéiste, selon laquelle tout est « déjà là » et ne demanderait qu'à se révéler selon un Grand Plan Cosmique reste, aux marges d'une philosophie déterministe, religieuse ou New Age, fortement discutable à l'école laïque de la République.

Son mode de pensée basé sur la relation cosmique tient d'une confluence de points de vue entre catholicisme et théosophie qui animera l'œuvre de Montessori pendant plusieurs décades.

J. M. Cossentino² a étudié le concept dans la méthode. Se référant au deuxième stade de développement théorisé par Montessori (6-12 ans), basé sur l'abstraction et la moralité, elle fait remarquer que l'« éducation cosmique » a pour but de faire prendre conscience à l'enfant de sa « tâche cosmique » et « C'est ici, précise l'auteur, que l'héritage culturel personnel de Montessori, d'abord en tant que catholique romaine et plus tard comme adepte de la Théosophie est le plus évident. »

Pour Montessori, « La personnalité de l'homme n'est pas le résultat de l'éducation, c'est un fait cosmique ; il est voulu par la nature. Ce n'est pas le résultat de la contrainte, c'est le fait de la Création, pas de l'éducation. »

Ces propos soulignent le fait que la méthode a été pensée et construite sur un modèle à la fois innéiste et déterministe, basée de façon dogmatique sur un plan cosmique divin, justifiant par cela même que celle-ci n'ait pas évolué depuis sa création.

Pour Cossentino, la cohésion sociale dans un ordre cosmique conduisant à la perfectibilité humaine par l'élévation des vertus plutôt que par les relations sociales est plus du registre du catéchisme que de l'école.

1. Lire l'article dans son intégralité : <https://journals.openedition.org/trema/4369>

2. Cossentino, J. M. (2006). *Big Work: Goodness, Vocation, and Engagement in the Montessori Method*. *Curriculum Inquiry*, 36(1), 63-92.

MÉDITATION

Les effets négatifs de la méditation ■ Grande-Bretagne

■ Des chercheurs anglais ont découvert que les retraites de méditation, actuellement très à la mode, pourraient être néfastes pour la santé mentale des participants ; certaines seraient même « déconstructives ». Cette étude internationale de l'University College London (UCL)

montre que trois personnes sur dix ont ressenti des sentiments d'anxiété ou de peur.

L'étude portant sur 1232 personnes montre que les personnes qui méditent régulièrement éprouveraient également de tels symptômes. Les plus touchés sont les hommes et les athées.

>>>

>>>

Plus incriminées encore, les pratiques de méditation relevant clairement du développement personnel : leur accès restreint au monde extérieur, leur durée, les régimes carencés associés et les restrictions de sommeil contribuent grandement à accentuer les phénomènes décrits. Ces pratiques de méditation invitent les participants à se focaliser sur « la nature impermanente, insatisfaisante et impersonnelle des pensées, des sentiments et des sensations corporelles qui se développent dans l'espace de conscience », précise l'étude.

Selon Marco Schlosser, chercheur à l'UCL, « la méditation est devenue très à la mode, son image a été construite - peut-être explicitement par l'industrie de la pleine conscience. » « Ses vertus ont peut-être été exagérées. On croit que c'est la panacée, mais ce n'est pas le cas », déclare-t-il.

De nouvelles études seront nécessaires pour déterminer de façon plus précise les facteurs de risque. ■

(Source : The Telegraph, 09.05.2019)

À lire

Justin Caffier, *J'ai testé les produits de méditation destinés aux riches*, Vice 14.05.2019

■ Le magazine *Vice* propose un article un tantinet satirique sur la pratique de la méditation. Il partage avec ses lecteurs ses expériences parfois loufoques, parfois ruineuses...

Lire l'article : <https://www.vice.com/fr/article/bj9xn3/jai-teste-les-produits-de-meditation-destines-aux-riches> ■

YOGA

Yoga et méditation à l'école : le religieux s'introduirait-il dans l'espace public ? ■ Colombie

■ Aux Etats-Unis, le nombre d'enfants pratiquant le yoga est passé de 1,3 millions à 4,9 millions en 10 ans ; même progression pour la méditation. Cette hausse est étroitement liée à l'introduction de ces pratiques dans les écoles. Il y en aurait 940, de la maternelle au lycée.

Candy Gunther Brown, professeur d'études religieuses, pense que leur présence au sein des écoles pose un problème pour des raisons éthiques et légales. Pour beaucoup, le yoga et la Méditation pleine conscience ne sont pas d'ordre religieux, mais il serait plus juste de dire que ces pratiques ont été sécularisées.

Cette confusion entre pratique religieuse et pratique laïque est souvent constatée. La Yoga Alliance, organisation se présentant comme la « plus grande association à but non lucratif représentant la communauté du yoga », a soutenu en 2014 que ses studios de yoga devraient être exemptés de taxes dans le cadre de l'exonération des mouvements religieux, car le yoga a pour objectif « la spiritualité plutôt que la forme physique ». Mais quand les parents ont intenté une action en justice pour interdire le yoga dans un établissement scolaire, la même Yoga Alliance a nié que le yoga ait un caractère religieux.

Dans certaines affaires judiciaires, les tribunaux ont

>>>

>>>

conclu que le yoga et la méditation étaient des pratiques religieuses. Comme le montre l'affaire « Malnak contre Yogi » dans laquelle un tribunal a jugé que la Méditation transcendantale avait un caractère religieux interdisant son entrée dans un lycée. Dans ces affaires, la justice a rappelé que les écoles publiques ne pouvaient encourager les pratiques religieuses en leur sein.

Les promoteurs de la Méditation pleine conscience comme Jon Kabat Zinn usent de formules ambiguës pour définir leur pratique, car pour eux ce n'est qu'une question de vocabulaire. Tara Guber, fondatrice de Yoga Ed., admet avoir procédé à des modifications sémantiques pour intégrer sa pratique dans une école publique, devant l'opposition des parents.

Des recherches montrent pourtant que même présentées de façon « laïque », ces pratiques ont des effets sur la spiritualité. Plus de 62% des pratiquants de yoga « profanes » admettent avoir évolué dans leur motivation : partis d'une volonté d'exercer une activité physique, ils ont fini par y trouver des raisons plus spirituelles.

Candy Gunther Brown pense que le respect de la diversité culturelle et religieuse ne peut pas se dispenser du consentement éclairé des personnes. La pratique du yoga et de la pleine conscience dans l'enceinte de l'école pourrait être tolérée à condition que les élèves soient libres de participer ou non. ■

(Source : [The Conversation](#), 13.05.2019)

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay